

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

<b>Date de convocation :</b>	10 mars 2017	<b>Nombre de conseillers communaux</b> En exercice: 50 Présents : 43 Votants : 48
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	10 mars 2017	

**Séance du 20 mars 2017**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt mars deux mille dix-sept à dix-neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Claude GRUET, Mme Régine PASQUIER M. Michel DEFRANCE, Mme Marie-Lyne MARLAND-MAHIET, Mme Catherine DECUYPER, M. Patrick LEMAISTRE, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Serge BLOUET, Mme Fabienne SCALABRIN-GUILLOTEAU, M. Christian ROTILIO, M. Jean-Pierre ROUSSEAU, M. Claude PERREAU, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Bernard MORAINÉ, M. Nicolas SORET, Mme Laurence MARCHAND (arrivée à 20 H 05), M. Mme Bernadette MONNIER, M. Richard ZEIGER, Mme Monique PAUTRÉ, M. Mohammed BELKAID, Mme Sylvie CHEVALLIER, M. Benoit HERR, Mme Ludivine DUFOUR, M. Jean PARMENTIER, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, Mme Emilie LAFORGE (a quitté la séance à 19 h 45, a donné procuration à M. Thierry LEAU), M. Laurent CHAT, Mme Eliette ITALIANO, M. Daniel EMERY (suppléant de Lionel BOUTIN), M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, Mme Catherine PICHON, M. Pierre MATHEY, M. Didier MIGNON, M. Gilles-Maxime POIBLANC (est arrivé à 19 h 20), M. Bruno JAN, Mme Monique MERCIER.

**ETAIENT ABSENTS :**

Mme Frédérique COLAS, procuration à Mme Laurence MARCHAND,  
Jean-Yves MESNY, procuration à M. Richard ZEIGER,  
M. Yann CHANDIVERT, procuration à M. Bernard MORAINÉ,  
Mme Corinne BALLANTIER, procuration à M. Jacques COURTAT,  
Mme Laure FARO, procuration à M. Guy BOURRAS,  
M. Lionel BOUTIN, suppléé par M. Daniel EMERY,  
M. Rémi BICHEBOIS,  
Mme Isabelle MICHAUD

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Ludivine DUFOUR

**Objet :** demandes de subvention DETR et DSI : travaux de mise aux normes et de sécurité à la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault

**Objet : demandes de subvention DETR et DSI : travaux de mise aux normes et de sécurité à la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** les travaux de mise aux normes de sécurité à la déchèterie de Saint-Julien du Sault, conformément au descriptif (non exhaustif) ci-dessous :

Mise aux normes des installations – sécurisation du quai haut :

- Dépose des équipements existants
- Fourniture et pose de systèmes avec bavette et soubassement en tôle galvanisée
- Fourniture et pose de garde-corps fixes
- Fourniture et pose de panneaux d'affichage

Alarme intrusion et vidéo protection :

- Fourniture et pose de caméras sur l'ensemble du site avec enregistrement

Eclairage sous quai :

- Fourniture et pose de luminaires étanches

**Considérant** que la Communauté de Communes du Jovinien peut solliciter des subventions dans le cadre de la DETR et de la DSI,

**Considérant** le détail du financement de ces travaux comme suit :

<i>travaux</i>	<i>Montant HT</i>	<i>Ressources H.T.</i>	<i>MONTANT H.T.</i>	<i>Financement pour la CCJ (% arrondis)</i>
Travaux de mise aux normes de sécurité de la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault	60 500,00 €	Etat – DETR	36 300,00 €	60 %
		Etat - Dotation de soutien à l'investissement	12 100,00 €	20 %
		Autofinancement	12 100,00 €	20 %
Total	<b>60 500,00 €</b>		<b>60 500,00 €€</b>	<b>100 %</b>

Vu la réunion du conseil des maires du 7 mars 2017,

Vu l'exposé du vice-président,

**Le conseil communautaire,  
Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**accepte** le plan de financement de cette mise aux normes de sécurité de la déchèterie de Saint-Julien-du-Sault conformément au tableau ci-dessus,

**autorise** le président ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à l'engagement de ces travaux,

autorise le président ou son représentant à solliciter ces subventions DETR et DSI pour ces travaux, et à signer tout document relatif à ce dossier.



Date de réception  
par la Préfecture : 31/03/2017  
date de publication : 31/03/2017

Pour copie conforme,  
Pour le Président,

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke and a vertical stroke that loops back to the top.

